

Règlement Particulier du TOURNOI INTERNATIONAL DE TALENCE 10 & 11 mai 2025.

Article 1 : Le tournoi, de niveau national, se déroulera conformément au règlement FFBA D et toute inscription entraîne l'acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses de séries N à P à partir de minimales pour tous les tableaux (SH, SD, DH, DD et DX).

Article 2 : Les joueurs inscrits ont l'obligation d'avoir la licence compétition pour la saison en cours.

Article 3 : Le juge-arbitre principal sera ANDRE Noel.

Article 4 : Le tournoi est limité à 600 joueurs suivant l'ordre d'arrivée des courriers accompagnés du règlement et l'homogénéisation du nombre de participants dans chaque série. Le nombre de tableaux autorisés est de 2. Les inscriptions seront autorisées en Simple ou Mixte et doubles. Dans l'intérêt du tournoi, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier ou regrouper certains tableaux en accord avec le juge-arbitre et les joueurs ou joueuses concernés.

Article 5 : Les simples et le mixte se disputeront le samedi ET le dimanche les doubles. Les tableaux seront constitués en respectant le CPPH. Il y aura 2 sortants par poule de 3 ou 4.

Article 6 : La date limite d'inscription est le 27 Avril 2025 (cachet de la poste faisant foi) et le tirage au sort aura lieu le 30 avril 2025.

Article 7 : Les droits d'inscriptions sont fixés à 18€ pour 1 tableau et 27€ pour 2 tableaux. En cas de WO non justifié, les sanctions définies par la FFBA D seront appliquées (FFBA D / GdB / édition – 2018/1 - Chapitre 3.4. Les principes sportifs> Circulaire forfaits). Aucun remboursement si forfait non justifié ne sera effectué après le 30 Avril 2025.

Article 8 : Les joueurs doivent être présents dans la salle 40 min avant le début de leur match. Tout joueur absent sur le terrain 5 min après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait par le juge-arbitre. Le temps de repos sera de 20 min minimum et à l'appel du match vous avez 3 Min pour prise de connaissance du terrain :

1) Test des volants 2) mise en tenue 3) échauffement 4) toast 5) début du match

Article 9 : Les matchs de poules se dérouleront en auto-arbitrage et les phases finales seront arbitrées par des arbitres volontaires ou en auto-arbitrage.

Article 10 : Les volants sont à la charge des joueurs et devront être homologués FFBA D. En cas de litige, les volants officiels du tournoi sont :

- Victor Gold Maxima pour les joueurs classés

– Forza Hybrid pour les joueurs NC

Des boîtes de volants seront en vente sur le tournoi.

Article 11 : Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBA D. Un volant touchant les structures sera remis une seule fois au service et compté « faute » durant l'échange.

Article 12 : L'US Talence Badminton décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel, d'incident ou d'accident.